



HAL
open science

Le mobilier du château de La Bâtie-Neuve et du palais épiscopal de Gap en 1491

Nathalie Nicolas

► **To cite this version:**

Nathalie Nicolas. Le mobilier du château de La Bâtie-Neuve et du palais épiscopal de Gap en 1491. Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 2000, pp.75-102. halshs-01281969

HAL Id: halshs-01281969

<https://shs.hal.science/halshs-01281969v1>

Submitted on 7 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes

Société d'études des Hautes-Alpes. Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. 1998.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

Le mobilier du château de La Bâtie-Neuve et du palais épiscopal de Gap en 1491

L'évêque de Gap, seigneur de La Bâtie-Neuve jusqu'en 1594, fit construire dans ce bourg un château, vaste demeure seigneuriale, la plus importante après son palais de Gap. Brulé à deux reprises, aux XVI^e et XVII^e siècles, l'aspect du château est cependant bien connu grâce à de nombreux relevés effectués au début du XX^e siècle par Georges de Manteyer (1909) et Joseph Vollaire (1913). Quelques lithographies et de nombreuses cartes postales illustrent ce château devant lequel les Bastions se plaisaient à être photographiés. Deux inventaires mobiliers réalisés à la fin du XV^e siècle reflètent la vie quotidienne des hommes qui vivaient dans le château de La Bâtie-Neuve et au palais épiscopal de Gap. Dans son dernier état, ce palais était flanqué de deux tours rondes sur la façade donnant vers la cathédrale. Il est aujourd'hui entièrement détruit (1).

La réalisation des inventaires mobiliers – Le mobilier du château de La Bâtie-Neuve a fait l'objet d'un inventaire réalisé le 11 août 1491, à la demande du roi Charles VIII. Cet inventaire a été publié en 1904 dans un volume des *Annales des Alpes* (pp. 159-161). Le manuscrit original est conservé aux Archives départementales des Hautes-Alpes, sous la cote G 1205 (ff 16 r^o - 17 v^o). Comme ce texte n'a pas donné lieu à une étude approfondie, le présent article voudrait donner quelques éclaircissements sur la nature de ce mobilier et donc sur le château au cours du XV^e siècle. Par ailleurs, comme l'inventaire du palais épiscopal de Gap a été effectué à la même période, le 24 août 1491, son étude pourra également fournir des informations sur le mobilier des châteaux haut-alpins. Cet inventaire, conservé aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (B 1215), a été publié par Paul Guillaume dans l'introduction de *l'Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Série G (clergé du diocèse de Gap)*, tome 3 (G 1112-1556), Gap, 1897, pages XLIII-XLVI. Ces deux inventaires constituent les annexes 1 et 2 du présent article. Pour l'inventaire de La Bâtie-Neuve, les chiffres donnés entre parenthèses et en gras dans le texte renvoient à l'annexe n^o 1 et à la pièce dans laquelle a été trouvé le mobilier.

Le château de La Bâtie-Neuve et le palais épiscopal de Gap : états passé et présent – Le château de La Bâtie-Neuve a été construit en deux phases principales. Dans un premier temps, il n'est constitué que d'une tour majeure, élevée dans la première moitié du XIII^e siècle. Des

(1) Néanmoins, une partie du palais a été fouillée sous la direction d'Isabelle Ganet, en 1992, avant la construction de l'Hôtel du département, et également au XIX^e siècle, lors de la construction de la nouvelle cathédrale.

aménagements ont cours entre 1411 et 1429. D'après les écrits de l'évêque de Gap Laugier Sapor, le château comprenait au moins deux tours dont il fait alors réparer les toitures. Composé de plusieurs pièces disposées autour d'une cour et adossées à une enceinte rectangulaire cantonnée de tours rondes, le château adopte alors le plan qui correspond à la description de 1491. Enfin, le château subira les transformations nécessaires à l'utilisation de l'artillerie. En 1573, l'évêque Pierre Paporin de Chaumont ordonnera de faire, notamment :

« (...) une plate-forme sur la grande tour pour mettre de l'artillerie, faire faire en icelle tour trois planchers, une cheminée, un puits et un four qui servira pour retirer les vivres et munitions et en tout événement quand la ville aurait été forcée (...) » (2).

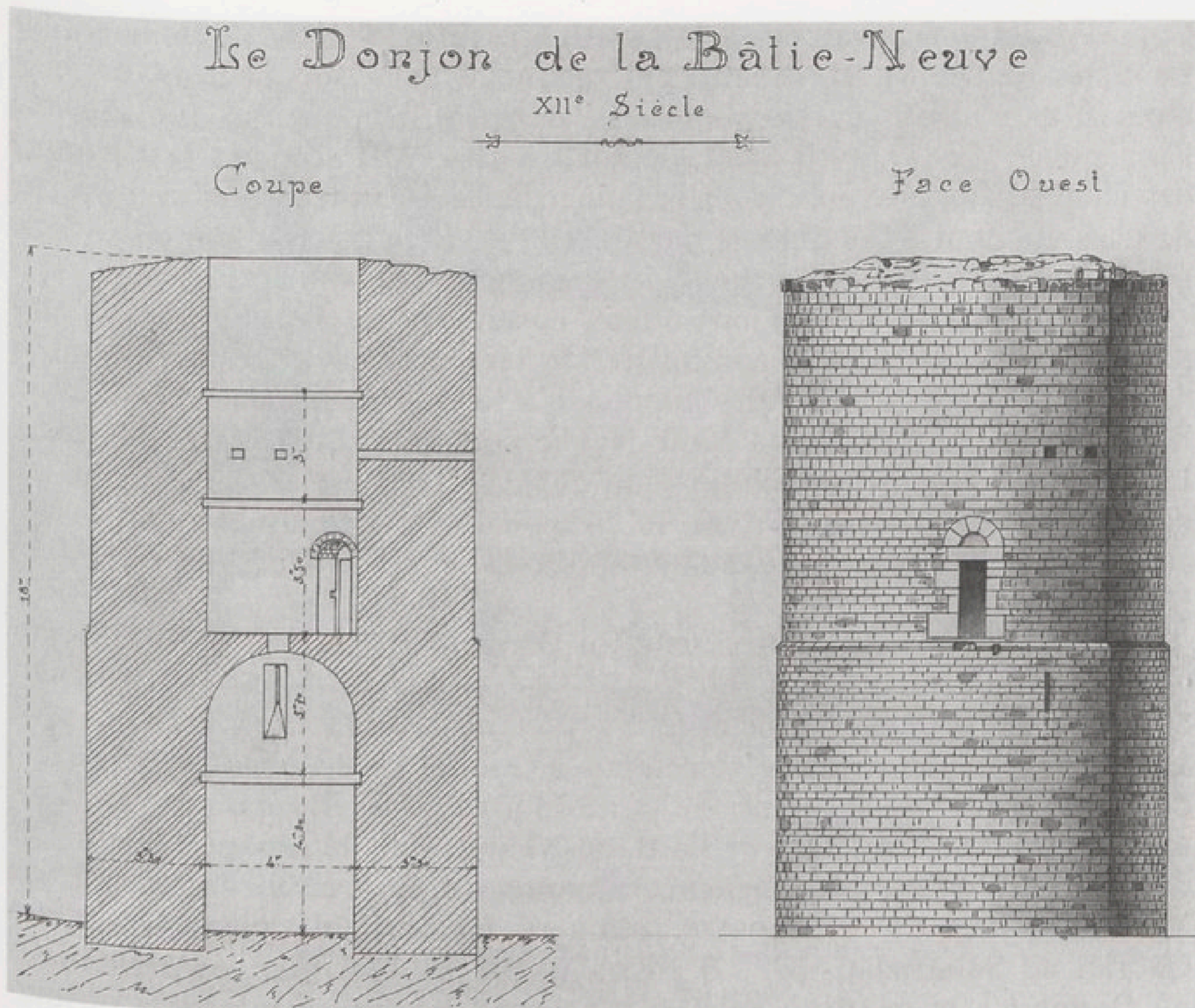
Quant au palais épiscopal de Gap, dont la plus ancienne mention date de 1188 (charte de fondation de la chartreuse de Bertaud), les protestants l'ont détruit jusqu'aux fondations en janvier 1577. En 1686, un nouveau palais est bâti sur les fondations de l'édifice détruit. En 1491, le palais est une vaste demeure seigneuriale au plan comparable à celui de La Bâtie-Neuve. Il comprend une cour autour de laquelle se répartissent les pièces résidentielles de l'évêque Gaucher de Forcalquier et de son frère, vicaire et gouverneur (chambres, studio), les bâtiments d'accueil (grande et petite salle, deux réfectoires), la chapelle et les bâtiments de service (grenier, « bouteillerie », grande et petite cave, fournil, « carnerie », four, cuisine). Complété d'une loggia donnant sur un jardin, le palais n'en restait pas moins une place-forte protégée par plusieurs tours dont une était située près de l'entrée principale.

Le château de La Bâtie-Neuve se résume aujourd'hui à quelques murs arasés situés en bordure de l'ancienne route nationale de Gap à Briançon. Ce château a subi plusieurs destructions, notamment en 1692 lors du passage des troupes du duc de Savoie. Plus tard, en 1795, le château est de nouveau démoli suite à l'aménagement de la route nationale. La « grande tour » (haute de 18,50 mètres), ne sera volontairement détruite qu'en novembre 1951, suite à son effondrement partiel quelques mois auparavant – cet accident avait causé la mort de deux personnes. Pourtant, déjà au XVIII^e siècle, un maçon désigné pour l'expertise du château, avait constaté la massivité de la tour et les faiblesses de sa base :

« (...) en entrant dans la cour il y a une tour dans laquelle on entre par un trou qui a été fait au mur, les murs de la dite tour sont encore de leur ancienne élévation du côté de la cour et du côté du levant, il y en manque deux pieds de hauteur par le haut et par le bas du même côté, la fondation a croulé de façon que le mur est resté en l'air de trois à quatre pieds (...) ». (3)

(2) A.D.H.A., G 2848, 5 novembre 1573.

(3) A.D.H.A., Ms 85, notes de Jules Chérias : copie de l'expertise du château réalisée par André Clément, maçon, pour le notaire royal de la ville de Gap, entre le 3 et le 14 juin 1769.



Coupe et face ouest de la *grande tour* en 1913
(Joseph Vollaire, A.D.H.A., fol pièce 265/2)

Cette description est confirmée par des photographies prises au début du siècle. Aujourd'hui, seules les parties orientales du château sont conservées. Seulement aménagé sur une petite butte schisteuse, ce château a la particularité d'être situé en plaine. La partie la plus ancienne est constituée par la grande tour ronde ou donjon. Ce donjon avait une taille exceptionnelle puisque son diamètre atteignait plus de dix mètres. En outre, il possédait un éperon dirigé vers l'est pour protéger la porte principale du château. L'intérieur du donjon adoptait un plan carré (4 x 4 m) et n'était accessible depuis la cour du château que par une porte située à huit mètres de hauteur ! Le niveau situé au-dessous de la porte du donjon n'était éclairé que par un jour. A l'ouest, une enceinte trapézoïdale et cantonnée de tours rondes s'appuie sur le donjon (la tour de flanquement au nord-est est partiellement conservée).

La saisie du temporel de l'évêché de Gap en 1491 – Le château de La Bâtie-Neuve était une des résidences favorites des évêques de Gap au Moyen Âge. Au XV^e siècle l'évêque de Gap y envoie à plusieurs reprises des hommes d'armes pour surveiller les territoires qui confrontent le domaine delphinal. En 1521, à cause de la peste qui s'est déclarée à

Gap, l'évêque Gabriel de Sclaffanatis se réfugie dans sa demeure de La Bâtie-Neuve (4). Il s'était déjà retranché dans son château entre le mois d'avril 1491 et janvier 1493, donc à l'époque où fut effectué l'inventaire. Le 11 avril 1491, le roi Charles VIII sollicite la Chambre des Comptes de Provence pour ordonner la saisie du temporel de l'évêché de Gap qui était alors disputé par Gabriel de Sclaffanatis, nommé évêque par le pape, et Thibaud de la Tour, nommé par le roi de France.

Le 19 juillet 1491, Pierre Flote, coseigneur de Jarjayes, est nommé par le Roi-Dauphin pour administrer le temporel de l'évêché, devant le refus de l'évêque pour rendre hommage à la cour delphinale. Le 11 août, les clefs du château de La Bâtie-Neuve sont remises à Pierre Flote (5). L'inventaire des biens mobiliers du château saisi est effectué; celui du palais épiscopal de Gap suivra, le 24 août 1491. Les armes royales sont alors posées au portail du palais épiscopal et au château de La Bâtie-Neuve.

Suivent plusieurs lettres du Roi-Dauphin à Pierre Flote, lui enjoignant de restituer le temporel de l'évêché de Gap à l'évêque Gabriel de Sclaffanatis, entre le 21 octobre 1491 et mars 1494. Enfin, le 19 avril 1494, les biens de l'évêché sont remis à Gabriel de Sclaffanatis. Les clefs du palais épiscopal, de la prison et des portes de la ville lui sont rendues, ainsi que celles du château de La Bâtie-Neuve. Mais la situation demeurera difficile puisqu'en 1510 encore, Honoré de Bonne, vice-châtelain de Montalquier et du Champsaur, rédigera un véritable pamphlet contre Gabriel de Sclaffanatis (6) ! Il entendait par là « *justifier les prétentions du Dauphin* » et mettre à jour les « *usurpations territoriales* » et juridictionnelles dont était victime le Dauphin dans le diocèse de Gap.

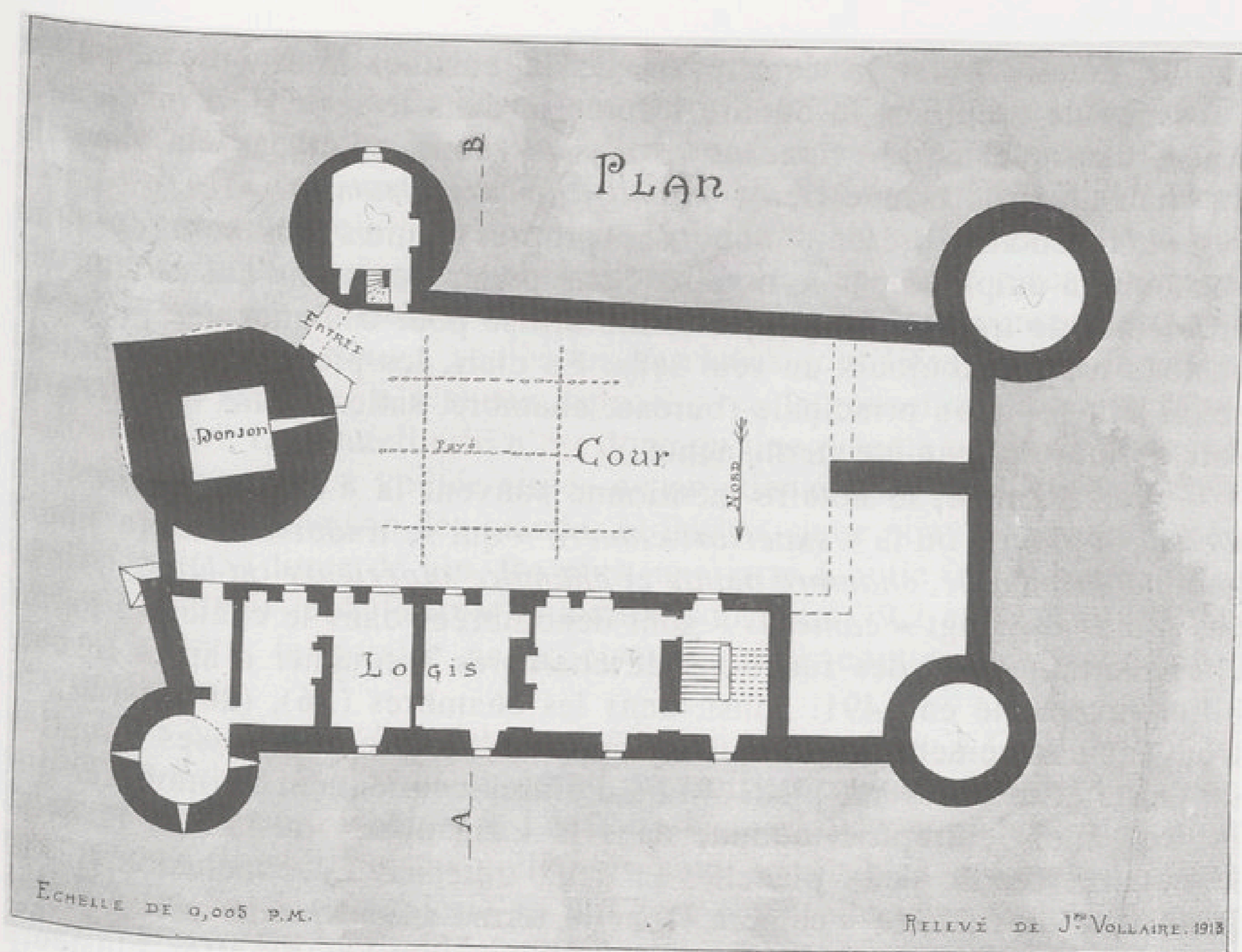
Le château de La Bâtie-Neuve d'après l'inventaire de 1491 : état du bâti – L'inventaire des biens présents dans un château, quel qu'il soit, représente toujours un document important. D'une part, il permet de connaître les pièces du château, telles qu'elles étaient meublées à une date très précise. D'autre part, l'inventaire du mobilier trouvé dans chaque pièce fournit des informations sur la fonction du château. Le mobilier est-il complet ? Est-il luxueux ou commun ? En somme il reflète parfaitement la vie quotidienne au château et la nature du mobilier révèle si le château était habité de manière permanente, occasionnelle, voire s'il était totalement à l'abandon.

Tout d'abord, il faut supposer que le notaire réalisant l'inventaire parcourt de manière rationnelle les différentes pièces du château, c'est-à-dire niveau par niveau. Logiquement, le notaire doit visiter toutes les pièces du château, depuis les pièces de stockage jusqu'aux appartements seigneuriaux. En fait, en examinant de près cet inventaire, on s'aperçoit

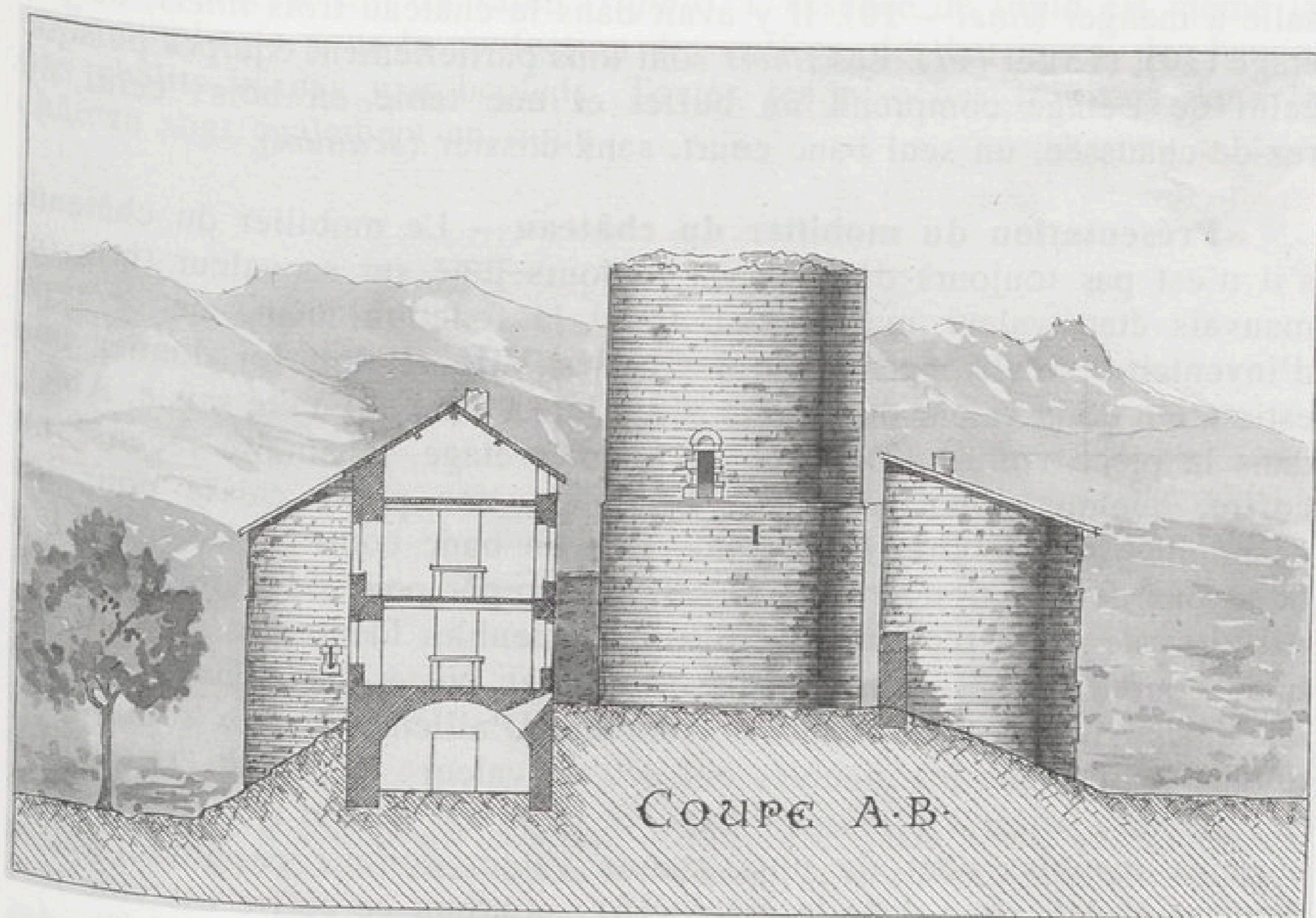
(4) A.D.H.A., G 909.

(5) Les châteaux de Lazer, Rambaud et La Bâtie-Vieille subissent le même sort.

(6) Roman J., « Mémoire d'Honoré de Bonne sur les droits du Dauphin dans Gap et l'évêque Gabriel de Sclaffanatis (1510) », extrait du *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1885, n° 1, 15 p; A.D.H.A., G 1206.



Plan du château de La Bâtie-Neuve en 1913
(Joseph Vollaire, A.D.H.A., fol pièce 265/1)



Coupe AB
(Joseph Vollaire, 1913, A.D.H.A., fol pièce 265/1)

que le notaire omet la description de la cuisine. Pourtant, même en l'absence de mobilier, le notaire le précise dans le reste de l'inventaire. Ainsi, dans plusieurs « *cameras* », dans les combles et dans la chapelle du château, il ne trouve rien (« *nichil fuit compertum* »).

L'inventaire présente donc ses propres limites qui sont dues au vocabulaire employé par le notaire. Sans parler des noms qui posent des problèmes de traduction, chaque terme utilisé pour désigner une pièce du château n'a pas toujours un seul sens. En clair, les pièces sont nommées selon leur fonction principale (bureau, chambre, salle...) sans que celle-ci soit définie de manière permanente.

Par exemple, le notaire mentionne souvent la « *camera bassa* », la « *camera picta* » ou la « *superiori camera* » qui se traduisent littéralement par *chambre basse*, *chambre peinte* et *chambre supérieure* ou *haute*. Ainsi, pas moins de vingt « *cameras* » sont dénombrées dans le château ! Parmi elles, certaines ont des fonctions de chambres à coucher d'après le mobilier inventorié en 1491. Ainsi, dans les chambres (26), (28) et (29) se trouvent uniquement des châlits en bois c'est-à-dire des caisses remplies de paille et montées sur pieds. Mais d'autres contiennent un mobilier qui est seulement entreposé, comme dans la « chambre » de la tour (16) où le notaire recense deux planches et deux tréteaux. En conclusion, il est préférable de traduire « *camera* » par le terme générique de pièce.

D'autres lacunes apparaissent dans cet inventaire. En effet, plusieurs pièces du château sont situées par rapport à la *cuisine basse* qui est mentionnée à trois reprises, mais cette cuisine n'est visitée à aucun moment dans l'inventaire. Elle est située au rez-de-chaussée, près de la salle à manger (*tinél* – 10). Il y avait dans le château trois *tinels*, un par étage (10), (13) et (17). Les *tinels* sont tous partiellement équipés puisque celui de l'étage comprend un buffet et une table en bois; celui du rez-de-chaussée, un seul banc court, sans dossier (*scanum*).

Présentation du mobilier du château – Le mobilier du château, s'il n'est pas toujours détaillé, est toujours jugé sur sa valeur (bon ou mauvais état, valeur marchande). C'est la fonction même de ce type d'inventaire : réalisé pour le roi Charles VIII, il doit lui donner une estimation de la valeur du château situé sur la terre qui a été saisie. Ainsi, dans la pièce voûtée (3) située au premier étage, le notaire recense un coffre, quelques planches, deux barriques, une petite caisse pour les chandelles, un tabouret bas en noyer et un banc court. Cette pièce n'a donc pas de fonction précise et sert d'entrepôt pour du mobilier qui a peu de valeur. La répétition de plusieurs meubles identiques (tabouret et banc court) trouvés dans presque toutes les pièces du château, prouve également que c'est un mobilier commun. D'ailleurs, à deux reprises, le notaire estime que les meubles ont peu de valeur : un buffet est qualifié de « *modici valoris* » (9), un banc de « *pauci valoris* » (10). Parfois, certains meubles sont de plus grande valeur comme ce grand coffre fermant à clef, situé dans la pièce (15) : pourtant ce coffre est vide !

Comme pour les coffres, le notaire précise toujours le contenant des récipients alimentaires. Ainsi, il y a deux cuves à vin dans la cour (1),

pouvant contenir 70 sommées ou charges de vin (1 sommée = 98,6 litres à Gap et 79,5 litres à Embrun, soit entre 5565 et 6902 litres de vin) (7) mais, au moment de la visite, elles sont vides. De même, le grand « *cesteoio* » (2) est une cave à vin contenant dix-neuf jarres à vin vides et deux cuves en bois pour le raisin. Au-dessus de cette cave, il y a une autre pièce voûtée appelée « *bouteillerie* » (3). Dans cette pièce, on transvasait le vin des tonneaux dans des pichets, avant leur consommation à table. A La Bâtie-Neuve, seules les barriques sont liées à cette fonction. Le reste du mobilier n'a aucun rapport avec la conservation ou la fabrication du vin. La *bouteillerie* n'est donc qu'une pièce à usage de réserves.

Dans une pièce voûtée située au premier étage (4), il y a une cuve utilisée pour la salaison des viandes et une barrique pouvant contenir cinq coupes, soit 54 litres de vin. De plus, une jarre à huile (*trucher sive olla*) pouvait contenir jusqu'à trois quintaux, soit entre 39,2 et 42,6 kg (8). De ces récipients, le notaire ne précise pas s'ils contiennent les denrées annoncées.

Pour en revenir à la fabrication du vin, notons qu'à Gap, devant un cellier du palais, il y avait un grand pressoir (*torcular*) : le vin était donc fabriqué sur place. Comme à La Bâtie-Neuve, deux grandes cuves sont disposées à l'extérieur du cellier et sont accessibles au moyen d'une échelle. En 1515, une galerie en dur sera construite pour remplacer cette échelle afin d'accéder plus facilement en haut des cuves (9). Dans les deux celliers, quelques 31 cuves à vin constituent les réserves du palais mais elles ne sont pas toutes pleines au moment de la visite !

Quant à l'essence du bois, elle est toujours spécifiée : il s'agit soit du noyer (*nuce*), soit du sapin (*sappo*). L'essence de sapin est même la seule employée pour la confection des coffres, des barriques, des bancs, des châlits et des marchepieds. Toutes les planches trouvées dans le château sont également en sapin.

(7) Même si ces mesures paraissent excessives, E. Sauze précise qu'en Provence, les cuves destinées à la fermentation pouvaient contenir jusqu'à 20 000 litres de vin : Sauze 1984.

(8) L'huile est une denrée alimentaire vendue – et donc mesurée – au poids.

(9) A.D.H.A., G 908.

Mobilier (château de La Bâtie-Neuve)	Noyer	Sapin
Archa		4
Buffetum	1	2
Châlit		8
Marchugie		2
Mensa	1	4
Postes		4
Scabellum	1	2
Scanum		3
Tractoria		2
Tritoria	2	13

Les appartements seigneuriaux – Le château de La Bâtie-Neuve, par sa proximité avec Gap, était une demeure privilégiée de l'évêque. Une partie du château lui est réservée, au deuxième étage, près du troisième *tinel*. Cet espace réservé comprend la chambre dite « *Domini froisie* » (18) et une pièce contiguë (19). La chambre seigneuriale est sans doute la chambre cubulaire (10) mentionnée à deux reprises au XVI^e siècle quand l'évêque Gabriel de Clermont réside au château (11). Un banc, deux tréteaux et un marchepied en sapin constituent le seul mobilier de cette chambre. Le châlit se trouve dans la pièce annexe (19), située derrière la chambre seigneuriale, ainsi qu'une chaise percée.

Au même moment, on trouvait dans la chambre de l'évêque du palais de Gap (« *recepta in camera cubitalari domini Episcopi* »), deux châlits, des couvertures décorées, des coffres recouverts de peintures de fer, deux tables avec leurs tréteaux, un buffet en noyer et des chenets. Le luxe et la variété de ce mobilier contraste avec celui de La Bâtie-Neuve car le palais de Gap est la résidence ordinaire des évêques – au moins jusqu'au XVI^e siècle. Or, outre sa fonction pratique, le mobilier traduit les hiérarchies de la société médiévale. Il symbolise le pouvoir temporel et spirituel de l'évêque dans sa ville et dans son diocèse. Dans cette même chambre de l'évêque, la présence d'un banc tourné (12) avec un tapis orné des armoiries de l'évêque Gaucher de Forcalquier (1442-1484) ou d'un lit clos (*cortinaris*) couvert d'un dais (*supercelum*), indiquent le rang et la

(10) Du latin *cubiculum* : lit, couche.

(11) A.D.H.A., G 1132, 15 septembre 1545 : « La Bastie-Neufve, dans le chasteau et chambre cubulaire dudit sieur évesque » et A.D.H.A., Ms 65¹, 1548, notes de l'abbé Paul Guillaume.

(12) Le banc tourné est un banc à dossier mobile qui permettait donc de s'asseoir des deux côtés selon la position du dossier. Il est généralement placé devant la cheminée. Il est mentionné dans des inventaires provençaux en 1462 (Marseille) et en 1488 (Aix-en-Provence) : Arnaud d'Agnel 1913.



Vue du château avant sa destruction
(carte postale, A.D.H.A., fonds Abeil, 710 b)

richesse de son propriétaire. De même, dans la chapelle basse, il y a une « cathedra » en sapin, chaise relativement lourde, peu pratique et rarement mentionnée encore au XV^e siècle.

Certains meubles servent à la fois au rangement de la vaisselle et au dépôt temporaire des plats, avant de les servir à table. C'est le cas des dix buffets mentionnés dans l'inventaire : l'un d'eux est également désigné armoire parce qu'il doit être – à l'inverse des buffets – entièrement fermé par six battants maintenus par des pentures en fer (*unum armarium sive buffet nucis cum sex armariis*). Si le buffet semble avoir des usages multiples, l'armoire qui est encore rare au XV^e siècle, est un meuble destiné à des usages particuliers. On trouve ainsi au palais une armoire pour les archives et une autre pour les fromages !

A La Bâtie-Neuve, certaines pièces situées à proximité de la chambre seigneuriale se distinguent des autres par leur décor. En effet, ce sont les pièces peintes (21) et (22), ainsi qu'une galerie (21) et un studio peints (23), tous situés à l'ouest du château (*a parte solis occasus*). On trouve dans ces différentes pièces une table, trois bancs courts, un tabouret et deux bancs marchepieds. Dans le studio de l'évêque (23), situé dans une des tours du château, il n'y a aucun meuble. Quant à la pièce peinte située près de la galerie, il s'agit sans doute de la salle mentionnée en 1545 car elle est aussi localisée près de la galerie (13). Certes, le mobilier

(13) A.D.H.A., G 1132, 1^{er} octobre 1545 : « en la salle qu'est près la galerie » et A.D.H.A., G 845, 26 novembre 1572 : « in aula domini ».

ne s'y distingue pas davantage qu'ailleurs. Cependant, la salle est un espace aux rôles multiples et c'est surtout un lieu de sociabilité au moyen âge.

A Gap, le palais comprenait deux salles – dont une est appelée « grande salle ». Dans cette dernière, le notaire recense quatre bancs, une grande table, un coffre, deux buffets et deux chenets. Ces meubles soulignent bien la fonction d'accueil réservée à la salle où l'on pouvait également prendre les repas. C'est un lieu public et de parade, pour l'évêque et pour ses hôtes qui y concluent des actes officiels (14). Dans le studio du palais épiscopal, le notaire ne trouve aucun meuble d'importance, si ce n'est un banc décoré avec deux bannières.

Un château à l'abandon ? – Que penser en effet des combles du château (*galatas*, 27) ou de la chapelle (31), trouvés vides en 1491 ? La chapelle du château possédait pourtant une cloche, située en haut de la grande tour. Cette chapelle se trouvait aussi dans une tour puisqu'en 1769, lors d'une expertise du château, il est fait mention d'une « *porte pour entrer dans une tour du côté du couchant où est la chapelle* ». Elle était donc située dans la tour sud-ouest ou nord-ouest du château (15). Vraisemblablement, la chapelle du XV^e siècle se trouvait au même endroit, étant donné la nature sacrée de cet espace. Il faut remarquer que dans la chapelle du palais épiscopal de Gap, le mobilier (autel) et les vêtements liturgiques nécessaires aux cérémonies cultuelles (une chasuble avec l'étole, l'aube, le manipule et l'amict) étaient inventoriés en 1491.

Beaucoup d'éléments sont absents du château de La Bâtie-Neuve en 1491. Le notaire ne mentionne ni vêtements, ni vaisselle, ni armes. En comparaison, le château de Vitrolles (Hautes-Alpes), pillé en 1490, renfermait de la vaisselle d'argent, des bijoux et des fourrures (16). De même, dans la cuisine du palais épiscopal de Gap, on trouve pêle-mêle : 21 écuelles et 11 plats en étain, une caisse en airain, quatre pichets à vin, deux aiguières en étain, deux chenets en fer, un buffet, un chaudron et une table pour préparer la cuisine. Enfin, quelques vases, une broche pour rôtir la viande, un crochet en fer (utilisé pour les salaisons) et une bouilloire sont encore dispersés dans d'autres pièces du palais. Leur présence suggère donc une occupation permanente du palais. Et pour preuve supplémentaire, des réserves étaient spécialement aménagées pour conserver la viande (*carneria*) et les féculents – dans un espace sec (*pastaderia*). On pouvait enfin fabriquer le pain au palais : du blutoir, nécessaire au tamisage de la farine, au four pour la cuisson du pain, tout était prévu !

(14) A.D.H.A., G 843, 16 décembre 1545 : plusieurs actes de l'évêque d'Apt, passés au palais épiscopal.

(15) A.D.H.A., Ms 85, notes de Jules Chérias, n.p.

(16) D'après Sclafert 1928 : tasses, gobelet, aiguières, plat, assiettes, étoffes, robes de velours...

A l'inverse, la vaisselle de table et les équipements de la cuisine font totalement défaut au château de La Bâtie-Neuve. Mais il ne faut pas oublier que les biens de faible valeur marchande ne sont pas recensés dans les inventaires, ce qui pourrait être le cas pour de la vaisselle en bois ou en terre. En effet, les fouilles archéologiques récentes de latrines ou de fosses-dépotoirs, en milieu urbain, soulignent l'importance du mobilier quotidien en céramique (pots, cruches...), en bois (bols, écuelles, peignes...) et en cuir, pourtant tous absents des inventaires notariés.

Seuls les équipements de la cheminée apparaissent avec la mention de landiers en fer (grands chenets), trouvés dans une pièce (14) près du tinel. La présence de ces chenets signale donc l'existence d'une cheminée au château, probablement dans cette pièce. La cheminée étant un bien immeuble, elle n'est mentionnée dans les inventaires que d'une manière indirecte. Ainsi, le recensement de 16 chenets au palais épiscopal de Gap suggère l'existence d'au moins huit cheminées.

Les vêtements et le linge de maison (draps, couvertures, nappes...) représentent la seconde catégorie des biens non inventoriés en 1491. Comme pour la vaisselle ordinaire, le linge commun n'est pas mentionné. Ainsi, la présence de huit châlits dans le château, sans draps ni couvertures, prouve que les vêtements, le linge de maison et les tapisseries étaient transportés de château en château, selon le lieu de résidence du seigneur. Au même moment, les châlits du palais épiscopal de Gap étaient couverts de couettes et de couvertures en nombre suffisant.

L'absence d'armes est plus difficile à concevoir puisque des troupes ont été casernées dans le château en 1447 et 1461. En effet, en 1447, le temporel de l'évêque Gaucher de Forcalquier avait déjà été saisi par le roi Louis XI. Après la mise sous tutelle delphinale des châteaux de Poligny et du Noyer en Champsaur (14 juillet 1447), l'évêque de Gap avait prononcé une sentence d'excommunication contre les officiers du Dauphin, en octobre (17). Pendant deux mois, le château de La Bâtie-Neuve fut occupé par le frère de l'évêque de Gap, Jacques de Forcalquier (seigneur de Céreste) et des hommes d'armes – l'évêque de Gap étant à Rome (18). Concrètement, les soulèvements entre les officiers du Dauphin et l'évêque trouvèrent leur origine dans la destruction d'une borne qui limitait leurs domaines, justement près du château de La Bâtie-Neuve.

De plus, les habitants de Gap se sont révoltés contre leur évêque et à plusieurs reprises, en septembre 1445 et en mai 1461, ils ont pris les armes pour attaquer les officiers de l'évêque – ce dernier ayant fait emprisonner arbitrairement plusieurs personnes, selon les Gapençais (19). En mai 1461, l'évêque et le seigneur de Céreste envoient des hommes d'armes au palais épiscopal et au château de La Bâtie-Neuve, provoquant à nouveau la méfiance des Gapençais. Le conseil de la ville fait alors

(17) Roman 1890, pp. 328-329.

(18) A.D.I., B 3752.

(19) A.D.H.A., G 1204 et A.D.I., B 3755.



Gravure parue dans *L'Allobroge* en 1842
(2^e année, planche 46, A.D.H.A., Z Guillemin 6811)

acheter des couleuvrines (20) et de la poudre et, désormais, tous les Gapençais sont armés. Peu après, l'évêque rejoint les hommes d'armes retranchés au château de La Bâtie-Neuve et y demeure pendant huit mois.

Depuis cette dernière occupation entre 1461 et 1462, le château de La Bâtie-Neuve a perdu sa fonction militaire et en 1491, le notaire n'y trouve aucune arme. Au palais épiscopal de Gap, l'armement se résume alors à deux canons de bombardes, montés sur des châssis en bois (21). Assez curieusement ces canons, de nature peu mobile, se trouvaient dans la chapelle basse au moment de la visite. Si ces canons servaient seulement à la défense du palais épiscopal, leur localisation est peu adaptée à cette fonction – à moins qu'ils aient été hors d'usage au moment de l'inventaire.

Un mobilier mobile ! – L'absence de certains objets qui paraissent essentiels à la vie courante peut s'expliquer. En effet, le mobilier est très souvent transporté, au gré des déplacements des évêques de Gap, entre leurs résidences de Gap, La Bâtie-Neuve et Tallard (résidence ordinaire

(20) Couleuvrine : pièce d'artillerie en bronze, semi-portative, envoyant des balles de fer d'environ 1 kg et produisant un tir parabolique.

(21) Fino J.-F., *Forteresses de la France médiévale. Construction, attaque, défense*, Paris, éd. Picard, 1977, p. 294 et 302.

de Gabriel de Clermont). Ce dernier, alors en voyage à Brives, écrit à l'un des chanoines de la ville, le 10 septembre 1560. Il lui annonce son départ le 18 et son arrivée à Gap, prévue pour la Saint-Michel (29 septembre). L'évêque ordonne alors au chanoine de préparer le palais épiscopal avant son arrivée, en faisant venir du mobilier du château de La Bâtie-Neuve :

« Pour quoy, vous mettrés ordre de faire apporter de bois à l'évesché, aussy que ma chambre soit accoustrée et les estables pour mes chevaux, avec quelque peu de provision de foin et aveine, pour ma venue. Et ferés aussy venir du meuble de La Bastie, ce qui sera nécessaire ». (22)

Ainsi, du Moyen Âge jusqu'à la fin du XVI^e siècle, on compte deux catégories de mobilier : le mobilier fixe et le mobilier qui peut être facilement transporté (par exemple, les coffres). On constate qu'à La Bâtie-Neuve, la deuxième catégorie est prépondérante – ce qui explique les nombreuses lacunes de l'inventaire. Ainsi, toutes les tables sont démontées quand elles ne sont pas utilisées. Elles ne sont pas fixées au sol mais sont montées sur des tréteaux.

Par contre, l'absence de réserves alimentaires doit s'interpréter différemment. Les cuves à vin sont vides et les réserves à grains ne sont pas mentionnées. Au contraire, dans le grenier du palais épiscopal (*in orreo sive granier*), les réserves de blé, bien que dérisoires (deux petits tas), prouvent que le palais, même en l'absence de l'évêque, est occupé par ses officiers. Concernant le château de La Bâtie-Neuve, ce manque est un indice certain de l'abandon du château en 1491.

Pourtant, l'évêque de Gap reste le seigneur majeur de La Bâtie-Neuve jusqu'en 1594. A ce titre, il exerce la haute justice et délègue cette tâche au juge des châteaux épiscopaux. Ce dernier avait le pouvoir de condamner directement les hommes et ses jugements ne pouvaient être portés en appel qu'au vibailiage delphinal, c'est-à-dire à Buis, Serres, Embrun ou Briançon. Depuis 1299, au moins, une salle d'audiences était réservée à l'exercice de la justice au palais épiscopal de Gap (*in curia ubi jus redditur*) (23). Cette salle d'audiences n'existait pas au château de La Bâtie-Neuve. Par contre, le notaire découvre quelques entraves de fer dans la « bouteillerie » (3). Leur poids atteignait environ 30 livres (11,8 kg). Ces entraves étaient-elles utilisées pour l'emprisonnement des malfaiteurs ? Cette hypothèse n'est pas à exclure dans un cadre préventif bien que cette pratique soit peu connue au moyen âge (24). Si l'usage de pièges pour la chasse est plus probable, le terme d'entraves reste trop imprécis pour trancher entre les deux hypothèses.

(22) A.D.H.A., G 911.

(23) A.D.H.A., G 909.

(24) Cependant au château de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, en Isère, (A.D.I., B 4358), en 1397, plusieurs entraves sont trouvées dans la tour et le cellier. Dans la prison de la grande tour, il y a même « *quidam incarceratus cum ferris, vocatus Johannes de Rubeyroles* ». De même, à Quirieu (A.D.I., B 3130), en 1486, il est clair que les fers sont utilisés pour la détention des prisonniers : « *unum ferrum ad compeditendum malefactores* ».

Conclusion

La désignation du meuble seul, sans sa fonction particulière, ne suffit donc pas à qualifier sa richesse ou sa médiocrité. Dans chaque demeure, c'est le propriétaire qui définit l'usage du mobilier et l'inventaire des meubles ne constitue jamais qu'un reflet de la vie quotidienne au moyen âge. La relative pauvreté – qualitative et quantitative – du mobilier du château n'est pas exceptionnelle. Bien au contraire, elle apparaît normale à la lecture des inventaires de châteaux contemporains de zones montagnardes ou rurales. Les dépenses pour le mobilier (achat ou simples réparations) sont provoquées uniquement par la venue d'un seigneur au château. Les planches (*postes*) trouvées çà et là dans le château de La Bâtie-Neuve (pièces 3, 4 et 16) servaient peut-être à ces réparations improvisées.

Annexes

Les inventaires du château de La Bâtie-Neuve (annexe n° 1) et du palais épiscopal de Gap (annexe n° 2) sont suivis d'un glossaire contenant le vocabulaire essentiel à la compréhension globale des textes. Un tableau donne un aperçu de l'ensemble du mobilier inventorié à La Bâtie-Neuve et à Gap en 1491 (annexe n° 3).

Annexe n° 1 :

Inventaire du château de La Bâtie-Neuve, 11 août 1491

Inventarium bonorum mobilium temporalium compertorum et existentium in dicto castro Bastide Nove.

- (1)...Et primo, in curte que est in introitu dicte domus, fuerunt comperte due magne gerle seu tine vinarie tenoris circiter septuaginta somatarum vini.
- (2) Item, in magna crota seu magno cesteoio dicti castri, fuerunt comperta decem novem dolia vinaria vacua, tam magna quam parva, cum duobus tinalibus ad vacandum uvas seu vindemiam.
- (3) Item, in camera prima crotata super dictam crotam vocata Botellerie, una archa sappi non ferrata et unas postes, cum duobus tractoriis sappi, una parva capsula ad tenendum candelas sappi, unum scabellum nucis, unum scanum pro volucris tenendis, quidam compedibus ferri, ponderis circiter XXX^{ta} librarum.
- (4) Item, in alia crota seu camera media ibidem contigua, primo unum tinellum ad tenendum carnes salsatas, unum barrilum ad tenendum acceptum tenoris circiter circa quinque cupparum, unum trucher sive olla ad tenendum oleum tenoris circa trium quintalium, unum scabellum sappi, duo tritoria sappi et duo postes sappi.
- (5) Item, in alia terna crotta ibidem contigua vocata le grenier, una mensa sappi.
- (6) Item, in camera bassa turris quadrate prope introitum dicti castri, nichil fuit compertum.
- (7) Item, in prima crotta subtus cameram pictam, una porta fenestre, unum triterium sive tratel sappi.
- (8) Item, in alia crota subtus dictam cameram pictam, nichil fuit compertum.
- (9) Item, in pede victis seu visate, prope coquinam bassam, unum buffetum sive armatorium sappi faraud modici valoris.
- (10) Item, in basso tinello prope dictam coquinam, unum scanum sappi pauci valoris.

- (11) Item, in camera bassa, una mensa cum duobus tritoriis sappi, unum scanum sappi, unum aliud grossum scanum ad scindendum carnes, una archa sappi ferrara sine cera, due partes unius forme lecti de sappo.
- (12) Item, in crota turris prope dictam coquinam, nichil fuit compertum.
- (13) Item, in secundo sive medio tinello, unum buffetum et una mensa sappi.
- (14) Item, in alia camera juxta dictum tinellum, unum buffetum nucis cum duobus tritoriis ferratum, unum scanum tornoys, una mensa cum duobus tritoriis nucis, unum marchugie sappi, unum chaliat sappi, duo landeria ferri.
- (15) Item, in alia camera prope et juxta supradictam cameram, una magna archa sappi ferrata claudens cum clave, in qua nichil fuit compertum.
- (16) Item, in camera turris prope dictam cameram, duo tritoria et duo postes sappi.
- (17) Item, in superiori et tercio tinello super predictam cameram unum chalis sappi, duo tritoria sappi.
- (18) Item, in camera media juxta dictum ternum tinellum, vocatum cameram Domini froisie, unum scanum sappi, duo tritoria sappi et unum marchixie sappi.
- (19) Item, in alia camera posteriori precedendi contigua, unum chalit sappi, una sedes perforata.
- (20) Item, in camera turris prope dictam, nichil fuit compertum.
- (21) Item, in prima camera picta, prope galleriam pictam a parte solis occasus, una mensa cum duobus tritoriis, unum scanum tornoys et aliud non tornoys, cum uno scabello sappi.
- (22) Item, in alia camera picta prope supradictam duas formas lecti, unum scanum pro volucris.
- (23) Item, in studio picto sive in camera picta turris prope dictam precedentem cameram, nichil fuit compertum.
- (24) Item, in duabus superioribus cameris super dictas duas cameras pictas existentibus, nec pariter in camera superiori dicte turris prope existendi, nichil fuit compertum.
- (25) Item, in camera super cappellam, unum chalit cum suo charroto sive parva forma de subtus, de sappo, una mensa cum duobus tritoriis sappi.
- (26) Item, in camera turris cadrate, unum chalit sapi.
- (27) Item, in toto galatas domus, nichil fuit compertum.
- (28) Item, in superiori camera turris rotunde a parte occidentali, unum chalit sappi.
- (29) Item, in superiori camera alterius turris a parte orientis, unum chalit sappi.
- (30) Item, in summitate grosse turris est una campana metalli, ponderis circa sexaginta librarum.
- (31) Item, in capella, nichil fuit compertum.

*Annexe n° 2 :**Inventaire du palais épiscopal de Gap, 24 août 1491*

*Inventarium bonorum mobilium domus episcopalis civitatis Vapincensis
M^o. IIIIc. LXXXX primo, et die vicesima quarta mensis augusti.*

Recepta in camera cubitalari domini Episcopi :

- Et primo, una licheria cum una culfatera plume.
- Item unum pulvinar plume.
- Item una cuberta alba.
- Item unum supercelum cortinaris.
- Item una alia licheria parva.
- Item una culsitra plume de tella linea.
- Item una cuberta barrata barris rubeis, nigris, crosseys et viridis.
- Item una alia alba.
- Item duo tapissia.
- Item tres capse garnite barris ferreys.
- Item una tabula nucis cum duobus standetis de sappo.
- Item plus una alia parva tabula sappi.
- Item duo standeti de nuce.
- Item unum armarium sive buffet nucis cum sex armariis, bene garnitum barris ferreis.
- Item duo landerii.
- Item una parva patella ferri.
- Item unum magnum bancum tornitum cum uno bacali de supra cum armis domini Gaucherii, reverendi patr. condam.

In studio :

- Et primo, super bancum est unum panum viride et unum aliud de retro clavelata de paucis valoris.

In parvo tinello :

- Et primo, una tabula nucis cum duobus standetis de sappo.
- Item unum bancum tornis.
- Item una alia tabula cum duobus standetis de sappo pauci valoris.
- Item duo landerii magni.
- Item unum buffetum de sappo.
- Item unum aliud bancum non tornitum de sappo pauci valoris.

In capella :

- Una parva campana.
- Item tres ydrie.
- Item super altare quatuor mape.
- Item una casibla pani nigri cum cruce de panno rubeo, cum stolla, manipule, alba, et admicta.
- Item super dictum altare unum alteretum.
- Item unum carellum de coreo modici valoris.

In orreo sive granier :

- Duo parva cumula bladi in quibus sunt (*sic*).

In camera superiori in camera ortis :

- Et primo, una licheria.
- Item una tabula cum duobus standetis de sappo.
- Item una archa cum certis scripturis de sappo.
- Item unum bancum de sappo.
- Item unum aliud bancum de sappo modici valoris.

Super crotam magne aule :

- Et primo, una capcea de sappo.

In parva camera ibidem :

- Una alia capcea de sappo cum barris ferreis.

In botelharia :

- Una magna archa ad tenendi panem, plus una alia archa.
- Una tabula cum standetis de sappo modici valoris.
- Item unum buffetum modici valoris de sappo.

In magna aula :

- Unum magnum bancum tornitum de sappo.
- Item una magna tabula cum duobus standetis modici valoris.
- Item una archa cum duobus mejanis sine cera et clave.
- Item tres magne banche de sappo modici valoris.
- Item duo buffetti de sappo.
- Item duo landerii.

In camera dicte aule :

- Duo landerii.
- Item duo buffeti modici valoris.
- Item una tabula cum duobus standetis de sappo modici valoris.
- Item due cornute.
- Item una archa modici valoris.

In camera bassa vocata domini de Sezarista (25), que respixit super curtem :

- Primo una lichiera, una culsita parva, una vocata tota ponita simplex.
- Item una alia cuberta alba cum papagays.
- Item duo landerio parva.
- Item una alia parva licheria cum una culsicia modici valoris.
- Item unum bancum tornitum de sappo.
- Item una magna capcea de nuce cum cera.
- Item una alia parva capcea nucis cum cera.
- Item una alia parva capcea nucis cum cera.
- Item una tabubula (*sic*) et duabus peciis cum duobus standetis de sappo.
- Item una alia capcea cum duobus mejanis et duabus ceris.
- Item unum magnum scaufayre arani.

(25) Le seigneur de *Sezaresta* (Céreste), frère de l'évêque Gaucher de Forcalquier, fut son vicaire et gouverneur.

- Item una cassa.
- Item una palla ferri.
- Item unum veru.

In alia camera bassa prope capellam bassam :

- Una licheria parva de sappo.
- Item una magna capcea de nuce cum duobus mejanis cum cera.
- Item una alia capcea de nuce cum cera.
- Item una alia parva capcea de sappo cum cera.
- Item unum buffetum de sappo.
- Item una tabula nucis cum duobus standetis de sappo pauci valloris (*sic*).
- Item unum bancum tornitum de sappo.
- Item unum cathedra perforata.
- Item duo landerii parvi.

In capella bassa :

- Et primo, una capcea de sappo cum cera.
- Item una cathedra de sappo.
- Item una alia capcea de sappo sine cera.
- Item armariorum archivorum cum certis scupturis (*sic*), modici valoris.
- Item duo canoni bombarde incassati in ligno.

Ante magnum penus :

- Primo due magne jerle cum duobus tanchadoyris ad tanchandi.
- Item unum magnum torcular.
- Item una scalla qua ascenditur sup. dictas jerlas.

In magno penore :

- Unum magnum vas in culo penoris undecim viginti sestariorum vini, vacuum.
- Item quatuor magna vasa cum plechys quolibet de sex viginti sesterys.
- Item undecim alia vasa quolibet triginta sesteriorum.
- Item tria alia parva vasa.
- Item unum aliud vas ad tenendi cyrestrum.
- Item una parva jerla.

In dicto penore :

- Sunt duo magna vasa sex viginti sestariorum quolibet plena vino, que vasa sunt de numero supra dicto.

In parvo penore :

- Primo octo vasa.
- Item unum aliud vas parvum que vinum sunt vacua.

In pastaderia :

- Una magna archa ad tenendi polentam.
- Item una alia archa sine cubercello.

In carneria :

- Unum tinellum ad saliendi (*sic*) carnes.

- Item unum crociale de ferre (*sic*).
- Item unum aliud tinellum ad tenendi carnes.
- Item unum armarium ad reponendi caseos.
- Item una pastaderia sine copertorio, modici valoris.

De subtus dictam carneriam :

- Primo una magna fabia sive jerra terra.
- Item una jerla balneria.
- Item una capcea nucis sine cera.

In camera de super portam :

- Una licheria, una cuberta alba cum pappagays.
- Item una capcea sapi cum cera.
- Item unum buffetum de sappo modici valoris.
- Item unum parvum scabellum.
- Item duo landerii precii modici valoris.
- Item una tabula de sappo cum duobus standetis.
- Item unum bancum de sappo.

In furno :

- Una pastandera (*sic*).
- Item una barutelleria.
- Item una porta furni de ferro.

In logia sive galeria viridarii :

- Una tabula de tribus pennis de sappo cum duobus standetis.
- Item sex scabella de sappo.

In coquina :

- Et primo XXI scutelle late stagni.
- Item undecim disqui sive platz stagni.
- Item una cassa eris.
- Item quatuor pitalphos (*sic*) videlicet unum capacitatis trium pitalphorum, aliud duorum pitalphorum unum cum dimidio, et unus pitalphus (*sic*).
- Item duas aquerias stagni.
- Item duo landeria ferri.
- Item unum buffetum.
- Item unum cocabrum trium brochatarum.
- Item una tabula actani ad coquinam cum standetis.

Annexe n° 3 :
Bilan des meubles recensés à La Bâtie-Neuve
et au palais épiscopal de Gap

Mobilier et équipement domestique	Château de La Bâtie-Neuve	Palais épiscopal de Gap
Aiguière		5
Armoire		2
Banc	9	13
Barrique (vinaigre, huile)	4	
Blutoir		1
Bombarde		2
Bouilloire et chaudron		2
Buffet	3	10
Châlit	7	7
Chaise		1
Chaise percée	1	1
Chenêts	2	16
Ciel (de lit)		1
Cloche	1	1
Coffre, caisse	4	27
Couette		3
Couverture		6
Cuve à vin et à raisin (fût)	23	31
Cuve à viande	1	2
Ecuelle		21
Entrave de fer	<i>non précisé</i>	
Formes de lit	4	
Jarre		5
Marchepied	2	
Nappes (d'autel)	4	
Pichet à vin	4	
Plats	12	
Pressoir	1	
Table	6	13
Tabouret bas	3	7
Tapisserie	2	
Traversin	1	
Tréteau	19	26
Vase, récipient	2	
Vêtements sacerdotaux	5	

Glossaire (26)

- A -

- acceptum** : du prov. *acétous* : acéteux. Vinaigre ou vin modifié par fermentation acétique.
- admicta** : amict.
- albe** : aube.
- alteretum** : petit autel.
- aqueria** : synonyme de *ydria* : aiguière.
- archa** : coffre.
- armarium, armariorum** : placard mural.

- B -

- bacali** : pour *bancale* : tapis de banc.
- bancum, banche** : banc avec dossier, à montants pleins ou monté sur pieds. *Bancum tornitum*, banc tournis, banc tournoy : banc tourné. Désigne un banc à dossier mobile qui permet de s'asseoir d'un côté ou de l'autre, selon la position du dossier.
- barrilh** : barrique.
- barutelleria** : du latin *barutel, barutellum* : blutoir, tamis (de bluter : tamiser la farine pour la séparer du son).
- buffetum** : buffet, dressoir, c'est-à-dire caisse montée sur pieds et munie d'une porte.

- C -

- candella** : chandelle de cire, lampe à huile.
- canoni bombarde incassati in ligno** : bombardes montées sur des châssis de bois (du verbe *incassare* : déposer dans une châsse).
- capsa** (*capsea, cassa*) : caisse à couvercle plat, souvent munie d'une serrure et renforcée de bandes de fer.
- carellum** : tapis de sol, ici en cuir (*coreo* pour *corio*).
- carneria** : pièce réservée aux salaisons.
- caseos** : fromages.
- casibla** : chasuble.

(26) Ce glossaire a été réalisé par l'auteur à partir des dictionnaires indiqués en bibliographie.

cathedra perforata : chaise percée.

cera : du prov. *serrar* : fermer ou *sarrar* : fermer une porte. Serrure.

cesteoio : du prov. *cesto*, *ceisto* et du lat. *cista* : panier d'osier pour le pain, les fruits. Par extension, désigne un lieu fermé et sombre : cave.

charroto, *sive parva forma* : *forma* est un terme imprécis (fauteuil, litière selon Niermeyer 1976). Le *charroto* ou *forma*, situé sous le châlit, pourrait désigner un second lit (selon Paul Guillaume).

cocabrum trium brochatarum : chaudron en bronze. *Brochatarum* : du prov. *brouqueto* : broche, tige de fer. Désigne trois crochets d'attache du chaudron.

compes, *compedibus* : entraves, fers.

cornute : du latin *cornuta* : sorte de seau en bois. Selon Blaise 1954 et 1986 : vase à deux anses dans lequel on portait à manger aux cardinaux du conclave.

cortinaris : courtines, rideaux. Panneau de tissu suspendu qui enclôt le lit.

crociale : du lat. *crocia*, *crociolus*, *crocea* : crochet.

cufercello : du prov. *curbecela*, *cufercello* ou *copertorio* : couvercle d'un pot, d'une marmite, d'un grand vase en général. Ici : couvercle d'un coffre.

cuferata : prov., du latin *cuferato* : couverture.

cuferalari : pour *cuferularius* : de la chambre à coucher.

cuferatera : inconnu. Certainement couverture.

cuferitra, *cuferita* : pour *cuferitra* : couette, courtepointe (garniture formée de deux tissus enserrant une couche mince de rembourrage, maintenue par des piqûres). La courtepointe peut couvrir totalement la literie ou être plus réduite.

cumula (*bladi*) : du latin *cumulus* : tas, amas (Honorat 1971, Fillet 1897).

cuferestrum : mot inconnu, peut-être employé pour *cistre* (Du Cange 1883-87), du lat. *cista* et du prov. *cistella* : cidre ou pour *ceresium*, du lat. *ceresia* : cerise. En tout cas, il s'agit d'un liquide contenu dans un fût (*vas*).

- D -

discus, **disqui** : plats.

dolium : synonyme de *jarra* : jarre en terre.

- E -

eris : du lat. *aramen*, *aes*, *aeris*, *aerem* : airain ou bronze (alliage de cuivre et d'étain).

- F -

formas lecti : « forme de lit » (XVI^e siècle), banc de lit ou banc marchepied. Banc destiné à être adossé à un lit clos, demi-clos ou à colonnes et servant à y monter. Il comporte souvent des accotoirs latéraux.

froisie : incertain. Ce mot qualifie la chambre seigneuriale (*Domini froisie*). Les dictionnaires n'apportent aucune solution acceptable :

1. *Froiscié* (Du Cange 1883-87, tome IX, *glossarium, indices*) : froissé, brisé.
2. *Froissé* (La Curne de Sainte-Palaye, 1875-1882) : terme de blason (exemple : *froissé d'azur*).
3. *Froissier* (La Curne de Sainte-Palaye, 1875-1882) : démolir.

- G -

galatas : galetas, chambre haute, combles.

gerle, jerle : du prov. *gerlo, jarlo* ou *jarro* et du lat. *jarra* : jarle. Synonyme de *brujo, fàbi* : jarre. Dans les Hautes-Alpes : cuve (Mistral 1983). *Jerla balneria* : du lat. *balneare* : se baigner. Baignoire.

- L -

landeria : en prov. *landié*, du lat. *anderius*. Chenets de cuisine, surmontés d'un panier métallique (rouelle), utilisés pour maintenir au chaud un récipient.

licheria : châlit.

- M -

mape : nappes.

marchixie, marchugie : marchepied en bois, placé au pied du lit quand celui-ci est élevé.

mejan : compartiment.

mensa : synonyme de *tabula* : table.

- O -

olla : du prov. *oulle* : marmite.

- P -

- palla** : pelle.
- panum** : tapisserie, bannière, drap.
- pastaderia** : boulangerie, fournil. Désigne aussi un coffre ou un panier (pour la farine).
- patella** : plat, poêle à saunage.
- penus** : cellier.
- pitalphus** : pichet à vin. Désigne aussi une mesure de capacité du vin.
- polenta** : en prov. *polente* (fleur de farine).
- porta fenestre** : en prov. *pourta fenestro* : étai qui soutient la plate-bande d'une fenêtre en construction (Mistral 1983).
- postes** : planches.
- pulvinar** : traversin.

- S -

- scabellum** : tabouret bas, monté sur trois au quatre pieds.
- scalla** : échelle.
- scanum** : escabeau ou banc court, sans dossier, à montants pleins ou monté sur pieds.
- scaufayre** : pour *escaufaire* (prov.). Du latin *scaufaire* : bouilloire, vase propre à faire chauffer de l'eau et *arani*, du lat. *aramen* : airain.
- scutelle** : écuelle.
- sedes perforata** : chaise percée.
- stagni, stagnum** : pour *stannum* : étain.
- standetum** : du verbe *stand* (angl.) : se tenir debout. Dans l'inventaire de Gap, le terme de « *standetis* » est toujours associé à une table (*una tabula nucis cum duobus standetis de sapo*). Il s'agit de paires de tréteaux.
- stolla** : étole.
- supercelum** : ciel (pour un lit à dais).

- T -

- tanchadoyris, tanchandi** (prov.) : de *tancho, tanca* : pieu, barre de fermeture (vanne, écluse) et du verbe *tancar* (*atanchar* en Dauphinois) : sens d'enfoncer et de fermer = boucher. Un tancadou(r) est un bouchon.
- tabula** : table.

tapissia : tapisseries (sens général), de *tapissum* : tapis de buffet.

tina, tine, tinal (synonyme de *gerle*) : cuve vinaire, cuveau. Le tinal désigne aussi le cellier destiné à la fabrication du vin. Il existe enfin des cuves à saler (*tinellum ad saliendi carnes*) et à conserver la viande (*ad tenendi carnes*).

tinel : réfectoire, salle à manger.

torcular : pressoir.

tractoria : barriques.

tritorium : synonyme de *tratel sappi* : de *trestel* (1200) : pièce de bois servant de support. Fin 13^e siècle : *tresteauz* ; bas latin : *transtillum* ; langue vulgaire : *transtellum*.

trucher : du prov. *truchié, trouchié* : jarre à huile, cruche en Dauphiné.

- V -

vas : fût. *Vasa cum plechys* : fûts en chêne cerclés de fer.

veru : prov. : broche à rôtir.

victus : synonyme de *visate* : pour *viseta* : escalier en forme de vis ou de limaçon, rampe d'escalier (Honorat 1971) et pour *viseto* : vis de pressoir, escalier à vis (Mistral 1983).

viridarium : jardin de plaisance, verger.

volucrum : paquet, valise (Blaise 1954 et 1986, Niermeyer 1976).

- Y -

ydria : synonyme de *aqueria* : aiguière.

Bibliographie

- Aimès P.**, *Anciennes mesures des Hautes-Alpes*, Gap, 1965, 47 p.
- Arnaud d'Agnel G.**, *Les comptes du roi René*, Paris, Picard, 3 volumes, 1908-1910, 409, 490 et 509 p.
- Arnaud d'Agnel G. (abbé)**, *Arts et industries artistiques de la Provence. Le meuble, ameublement provençal et comtadin du Moyen Age à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Laveur / Marseille, Jouvené, 1913, 2 volumes, 319 et 368 p.
- Barthélemy L. (docteur)**, « Inventaire du château des Baux en 1426 », *Revue des sociétés savantes des départements*, 1877, tome VI, pp. 110-158.
- Blaise A.**, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Strasbourg, 1954, 865 p.
- Blaise A.**, *Lexicon latinitatis medii aevi*, Belgique - Turnhout, 1986, 970 p.
- Bresc G., Bresc H., Herbeth P.**, « L'équipement de la cuisine et de la table en Provence et en Sicile, XIV^e-XV^e siècles. Etude comparée », *Manger et boire*, 2, pp. 45-58.
- Cais de Pierlas (comte)**, « *Inventarium de bonis et rebus curiae quae sunt in fortalicio Nicie* », *Annales de la société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, 1885, tome X, pp. 409-418.
- Du Cange**, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort, Favre, 10 tomes, 1883-1887.
- Duprat E.**, « Inventaire du château de Châteaurenard (16 avril 1427) », *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 1913, pp. 145-153.
- Fillet (abbé)**, *Le mobilier au moyen-âge dans le sud-est de la France*, Paris, Imprimerie nationale, 1897, 48 p.
- Gay V.**, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, 2 tomes, Paris, librairie de la société bibliographique et A. Picard, 1887-1928, 806 et 484 p.
- Honorat S.-J.**, *Dictionnaire provençal-français*, Digne, éd. Repos, 3 tomes, rééd. 1971.
- La Curne de Sainte-Palaye**, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort, Favre, 10 tomes, 1875-1882.
- Mistral F.**, *Dictionnaire provençal-français. Lou tresor dou felibrige*, Aix-en-Provence, éd. Edisud, 2 tomes, rééd. 1983.
- Moutier L.**, « Glossaire d'ameublement au XIV^e siècle », *Bulletin de la société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 1901, tome 35.

- Niermeyer J.-F.**, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leiden, 1976, 2 volumes.
- Piponnier F.**, « Equipement et techniques culinaires en Bourgogne au XIV^e siècle », *Bulletin philologique et historique*, 1977, pp. 57-80.
- Poisson J.-M. (dir.)**, *Le château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècle)*, actes du colloque de Lyon (avril 1988), collection Documents d'archéologie française, n^o 32, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme, 1992, 174 p.
- Reyniès N. de**, *Le mobilier domestique – Principes d'analyse scientifique – Vocabulaire typologique*, publication de l'Inventaire Général des monuments et des richesses artistiques de la France, 2 tomes, Paris, Imprimerie nationale, 1987, 1225 p.
- Roman J.**, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, Paris, éd. Picard, 2e partie, 385 p.
- Sauze E.**, « La vie de château en Provence au Moyen-Age », *Cinquième journée d'études vaudoises et historiques du Lubéron*, La Roque d'Anthéron (2 juillet 1983), publication de l'Association d'études vaudoises et historiques du Lubéron, 1984, pp. 21-55.
- Sclafert T.**, « Le pillage du château de Vitrolles au XV^e siècle », *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, 1928, pp. 149-155.

Nathalie NICOLAS,
Université de Provence (27)

(27) Cet article est extrait d'une thèse de doctorat en cours de réalisation sous la direction de M. Michel Fixot. Sujet : « Le château et la guerre au bas moyen âge dans le haut Dauphiné (Hautes-Alpes) ».